



Communiqué de presse

Embargo: 12 décembre 2019, 10h

Premier état des lieux des forces de sécurité en Suisse

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des forces de sécurité dans notre pays, le Réseau national de sécurité (RNS) a confié un mandat d'étude. Son objectif central est de décrire l'évolution récente des effectifs des forces de sécurité tant privées que publiques. Les résultats montrent que près de 70 % des actifs de la sécurité dépendent du secteur public et 30 % relèvent du secteur privé. L'ensemble des forces de sécurité (sans l'armée) a connu entre 2011 et 2016 une croissance de + 11,5 % alors que la population résidante a augmenté de moitié (5,8 %).

Il n'existe pas en Suisse de statistique du personnel de la sécurité unique et centralisée, les sources étant éparses et de qualités diverses. Dès lors, le Réseau national de sécurité (RNS) a confié un mandat à ESEHA, association spécialisée dans la récolte et l'analyse de données statistiques auprès des autorités.

La garantie de la sécurité et de l'ordre relève des prérogatives de l'État, prioritairement des polices cantonales et communales, mais aussi du Corps des gardes-frontière (Cgfr) et de la police fédérale (fedpol). Toutefois au cours des dernières années, la sécurité privée est devenue, en Suisse aussi, un acteur incontournable et complémentaire dans le domaine de la sécurité.

Consolidation des forces de sécurité à tous les niveaux, à l'exception de l'armée

L'évolution récente (2011-2016) montre une augmentation plus rapide des effectifs des forces pour le secteur privé (+ 20,5 %) que pour le secteur public (+ 8 %), alors que les effectifs de l'armée engagés au profit de la sécurité intérieure ont diminué (- 4 %). L'ensemble des forces de sécurité (sans l'armée) a dès lors connu une croissance supérieure (+ 11,5 %) à celle de la population résidante (+ 5,8 %). Pour la Confédération, c'est le Corps des gardes-frontière (Cgfr) qui a connu la croissance la plus forte (+ 17,3 %). Les forces cumulées des polices cantonale, communale et fédérale augmentent de + 14,7 % entre 2011 et 2018, plus fortement pour les emplois de type administratif que pour les policiers au sens strict (+ 11,6 %). Ce développement est à mettre en relation avec la croissance de la population, la nécessité d'une présence 24h/24h dans les espaces urbains et la multiplication de grands événements.

Densité policière plus élevée pour les cantons-frontière et les cantons-ville

En vertu du fédéralisme, le niveau de décentralisation varie fortement selon l'organisation de chaque canton. Les forces de sécurité dépendent en effet de la situation géo-topographique, des moyens financiers à disposition mais aussi des contraintes socio-économiques des cantons. Ainsi la densité policière est plus importante dans les cantons-ville et les cantons-frontière, dans l'ordre décroissant à Bâle-Ville, Genève, Zürich, le Tessin, Vaud, les Grisons, à Schaffhouse et Neuchâtel, mais aussi à Uri fortement impacté par le trafic sur l'axe du Gothard.

Renseignements: André Duvillard, +41 58 464 21 13, André.Duvillard@gs-vbs.admin.ch

 Roger Schneeberger +41 31 318 15 07, roger.schneeberger@kkjpd.ch